



I. Compte à vue

	compte à vue confort2bank	compte à vue st@rt2bank
1. Frais de gestion		
Ouverture et clôture du compte	0 EUR	0 EUR
Forfait mensuel	3,90 EUR	0 EUR
Compris dans ce forfait mensuel :	gratuit pour les jeunes jusqu'à 25 ans	
- compte à vue		
- 2 cartes bancaires AXA (1 carte de débit par titulaire)		
- package d'opérations en euros (voir point 2.1.)		
2.1. Opérations en euros		
Compris dans le forfait mensuel :		
- retraits d'argent et paiements avec carte bancaire AXA dans la zone SEPA	✓	✓
- retraits d'argent au guichet AXA	✓	Pas d'application
- virements entrants et sortants sur papier dans la zone SEPA	✓	Pas d'application
- virements entrants et sortants électroniques dans la zone SEPA	✓	✓
- ordres permanents et domiciliations entrants et sortants dans la zone SEPA	✓	✓
- dépôt de billets au guichet AXA	✓	Pas d'application
- encaissement de chèques nationaux	✓	✓
- paiement de chèques nationaux	✓	Pas d'application
Zone SEPA = membres de l'Union européenne + Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin, l'île de Man, Jersey et Guernesey		
Pas compris dans le forfait mensuel (opérations supplémentaires, immédiatement encaissé) :		
- retraits d'argent avec carte bancaire AXA hors de la zone SEPA	6 EUR	6 EUR
- paiements avec carte bancaire AXA hors de la zone SEPA	0,60 EUR	0,60 EUR
- dépôt de monnaie au guichet (compté au préalable)	1% du montant (minimum 4 EUR)	Pas d'application
- paiements internationaux via virements et chèques	Voir point IV	Voir point IV
Opérations avec carte de crédit (par opération, porté en compte lors du relevé mensuel) :		
- paiements	0 EUR	0 EUR
- retraits d'argent	6 EUR	6 EUR
2.2. Opérations en devises (non euro)		
Pas compris dans le forfait mensuel (opérations supplémentaires, par opération, immédiatement encaissé) :		
- retrait d'argent avec carte bancaire AXA	6 EUR + 2% provision de change	6 EUR + 2% provision de change
- paiement avec carte bancaire AXA	0,60 EUR + 2% provision de change	0,60 EUR + 2% provision de change
- paiements internationaux par virements et chèques	Voir point IV	Voir point IV
Opérations avec carte de crédit (par opération, porté en compte lors du relevé mensuel) :		
- paiements	0 EUR + 2% provision de change	0 EUR + 2% provision de change
- retraits d'argent	6 EUR + 2% provision de change	6 EUR + 2% provision de change
3. Taux créditeur (sur base annuelle)		
Taux d'intérêt	0%	0%
Le solde créditeur maximum autorisé s'élève à 1.000.000 euros (solde des montants sur tous les types de comptes à vue chez AXA Banque dont le client est titulaire ou cotitulaire).		
4. Taux débiteur (sur base annuelle)		
- Facilité de découvert	10,11% (TAEG: 10,5%)	10,11% (TAEG: 10,5%)
- Dépassement non autorisé	10,11% (TAEG: 10,5%)	10,11% (TAEG: 10,5%)
5. Date de valeur		
Opérations créditrices		
- Virement européen	Date de comptabilisation	Date de comptabilisation
- Versement au guichet	Date de l'opération	Pas d'application
- Encaissement d'un chèque	Date de l'opération + 2 jours calendrier	Date de l'opération + 2 jours calendrier
- Paiements internationaux	Date de la réception des fonds par AXA Banque	Date de la réception des fonds par AXA Banque
Opérations débitrices		
- Virement européen via homebanking, mobile banking, selfservice, domiciliation européenne, ordre permanent	Date de comptabilisation	Date de comptabilisation
- Virement européen sur papier	Date de comptabilisation	Pas d'application
- Paiement par carte bancaire AXA, retrait d'argent au guichet ou avec carte bancaire AXA via selfservice	Date de l'opération	Date de l'opération
- Emission d'un chèque	Date de comptabilisation - 1 jour calendrier	Pas d'application
- Paiements internationaux	Date de comptabilisation	Pas d'application
Virement européen = virement non urgent en euros, avec IBAN et BIC corrects et frais partagés, vers/en provenance d'un pays de la zone SEPA (membres de l'Union européenne + Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin, l'île de Man, Jersey et Guernesey).		

	compte à vue confort2bank	compte à vue st@rt2bank
6. Cartes		
Cartes de débit		
- A partir de la 3 ^e carte bancaire AXA (par an et par carte)	15 EUR	Pas d'application
Cartes de crédit		
- Visa Classic (par mois et par carte)	0 EUR	2 EUR
- A partir de la 3 ^e carte Visa Classic (par an et par carte)	12 EUR	12 EUR
- Visa premiumplus (par mois et par carte)	4,40 EUR	4,40 EUR
Les clients compte à vue st@rt2bank disposant d'une carte de crédit Visa Classic au 31.12.2016 paient le coût mensuel à compter du mois suivant la date d'échéance de la carte de crédit, à l'exception du renouvellement après perte ou vol.		
7. Assurance (par an)		
Assurance accidents	5 EUR	5 EUR

II. Courrier

	compte à vue confort2bank	compte à vue st@rt2bank
Extraits de compte via homebanking (par an)		
- Mensuels, hebdomadaires, journaliers	0 EUR	0 EUR
Extraits de compte par poste (par an)		
- Mensuels	Frais de port	Pas d'application
- Hebdomadaires	17 EUR + frais de port	Pas d'application
- Journaliers	25 EUR + frais de port	Pas d'application
Extraits de compte auprès votre Agent bancaire AXA (par an)		
Uniquement possible pour les comptes dont les extraits de compte sont déjà envoyés à l'agent bancaire AXA. La livraison chez votre agent bancaire AXA peut entraîner un certain retard.		
- Mensuels	50 EUR	Pas d'application

III. Opérations à distance

	compte à vue confort2bank	compte à vue st@rt2bank
Compris dans le forfait mensuel :		
- toutes les opérations via homebanking, mobile banking et selfservice	✓	✓
- 1er lecteur de cartes	✓	✓
Lecteur de cartes supplémentaire	15 EUR	15 EUR

IV. Paiements internationaux par virements et chèques

	compte à vue confort2bank	compte à vue st@rt2bank
Virements (par virement, immédiatement encaissé)		
- Virements entrants en euros hors de la zone SEPA	10 EUR	10 EUR
- Virements sortants en euros hors de la zone SEPA	10 EUR	Pas d'application
- Virements entrants en devises	10 EUR	10 EUR
- Virements sortants en devises	10 EUR	Pas d'application

Modalités

- Lors de virements sortants, les fonds arrivent à la banque du bénéficiaire au plus tard deux jours ouvrables bancaires après l'exécution (= le jour de l'acceptation, c'est-à-dire le jour de l'enregistrement à l'administration centrale) pour les paiements en euro dans la zone SEPA. Pour tous les autres paiements par virement, ce délai est de 4 jours ouvrables bancaires. Le moment du versement des fonds sur le compte du bénéficiaire dépend de la banque du bénéficiaire.
- Lors de virements entrants, les fonds sont versés sur le compte du bénéficiaire dès leur réception par AXA Banque.
- Lors de virements sortants, la date de valeur est égale à la date de comptabilisation.
- Lors de virements entrants, la date de valeur est la date de la réception des fonds par AXA Banque.
- Le cours du change utilisé pour les devises étrangères est basé sur les marchés internationaux et peut être consulté sur www.bloomberg.com/markets/currencies/fxc.html ; il est à majorer/diminuer d'une marge qui diffère selon la devise. Cette marge peut être consultée dans chaque agence bancaire AXA.
- Les virements entrants et sortants en devises étrangères sont uniquement acceptés dans les devises suivantes : AUD, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HKD, HUF, JPY, NOK, NZD, SEK, USD et ZAR.

Attention: les frais du correspondant et les frais imputés par une autre (d'autres) banque(s) intervenante(s) sont portés en compte. Les tarifs diffèrent d'une banque à l'autre et d'un pays à l'autre.

Zone SEPA = membres de l'Union européenne + Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin, l'île de Man, Jersey et Guernesey

Chèques

- Paiement avec chèques internationaux en euros (= débit du compte)	0 EUR	Pas d'application
- Paiement avec chèques internationaux en devises (= débit du compte)	0 EUR	Pas d'application

Attention: les frais du correspondant et de la (des) banque(s) intervenante(s) sont répercutés/portés en déduction du montant du chèque. Les tarifs diffèrent d'une banque à l'autre et d'un pays à l'autre.

La liste de tarifs se compose de 6 parties : opérations de paiement (partie 1), crédits (partie 2), épargne (partie 3), placements (partie 4), frais divers (partie 5) et AXA Private Management (partie 6). La liste contient les tarifs des produits et des services offerts aux particuliers dans le cadre de leurs transactions à des fins privées. Des informations complémentaires et/ou personnalisées - notamment en matière de crédits ou de produits et de services offerts à des fins professionnelles - pourront être obtenues au guichet. Sauf indication spécifique, tous les prix indiqués incluent la TVA. Toute personne a le droit d'ouvrir un compte à vue conformément aux conditions stipulées dans la charte en matière de services bancaires de base. Veuillez adresser vos plaintes éventuelles à AXA Banque Service Clientèle, Grotesteenweg 214 à 2600 Berchem (Antwerpen), ou au Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8, bte. 2 1000 Bruxelles.